

DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ



CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR



Rheinland-Pfalz
STAATSKANZLEI



Baden-Württemberg
REGIERUNGSPRÄSIDIUM KARLSRUHE

Dossier de presse

Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur Comité directeur 2/2015

Landau, le 19 juin 2015

Participants :

Nicolette Kressl	Regierungspräsidentin Karlsruhe, Présidente de la Conférence du Rhin supérieur
Bärbel Schäfer	Regierungspräsidentin Freiburg
Werner Schreiner	Chargé de mission pour la coopération transfrontalière auprès de la Ministre - Présidente de Rhénanie-Palatinat
Stéphane Bouillon	Préfet de la région Alsace, Préfet du Bas-Rhin
Philippe Richert	Président du Conseil Régional d'Alsace
Urs Wüthrich-Pelloli	Conseiller d'Etat du Canton de Bâle-Campagne

Animation par Werner Schreiner

Thèmes :

- le marché du travail : projet « réussite sans frontière » pour promouvoir la formation initiale et continue transfrontalière,
- le plurilinguisme dans le Rhin supérieur,
- le fonds jeunesse, un soutien simple d'accès en faveur de projets franco-germano-suisse,
- la coopération franco-germano-suisse dans le domaine de la santé.

La présidence allemande 2015 de la Conférence du Rhin supérieur

2^{ème} réunion du comité directeur

Depuis janvier 2015, Nicolette Kressl, Regierungspräsidentin de Karlsruhe, est présidente de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur. La présidence allemande souhaite promouvoir le sens et l'utilité de la coopération transfrontalière en direction des citoyens.

La deuxième réunion du comité directeur en 2015 est consacrée en particulier aux thèmes du plurilinguisme et de la formation transfrontalière franco-allemande.

La Conférence du Rhin supérieur lie les autorités gouvernementales et administratives de France, d'Allemagne et de Suisse au niveau régional. Elle constitue le cadre institutionnel de la coopération transfrontalière.

Des informations complémentaires concernant la Conférence du Rhin supérieur et les priorités de 2015 sont accessibles sous les liens ci-après :

<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/>

<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/la-conference-du-rhin-superieur/apercu/actualites/items/priorites-pour-2015.html>

I. Formation transfrontalière en alternance : Le projet Interreg V « Erfolg ohne Grenzen – réussite sans frontière »

Un manque de main d'œuvre qualifiée en Allemagne combiné à un fort taux de chômage des jeunes en France... Dans le Rhin supérieur, aboutir à une situation gagnant-gagnant de part et d'autre de la frontière, c'est possible !

Suivre une formation théorique en France et parallèlement effectuer une formation pratique dans une entreprise en Allemagne, c'est possible ? Oui, tout du moins dans le Rhin supérieur. En 2013, les responsables de Palatinat, du Bade-Wurtemberg et d'Alsace ont initié ce grand projet européen. Depuis, le nombre des contrats de formations initiales conclus est en constante augmentation.

Les mesures franco-allemandes en faveur de la formation transfrontalière en alternance dans le Rhin supérieur seront mutualisées, à partir de septembre 2015, dans un projet Interreg V d'envergure.

„Réussite sans frontière“ doit :

- mettre en place une communication efficace pour améliorer la visibilité des opportunités de travail transfrontalier,
- accompagner les candidats de manière personnalisée afin d'optimiser leur chance de décrocher une place d'apprentissage ou une formation professionnelle en entreprise,
- promouvoir le succès des formations en favorisant le matching entreprises / candidats.

La Présidente de la Conférence du Rhin supérieur Nicolette Kressl, Regierungspräsidentin de Karlsruhe : « Le nouveau projet « Erfolg ohne Grenzen » représente une étape décisive dans la réalisation d'un marché du travail franco-allemand dans notre région du Rhin supérieur. Nos dispositifs et projets menés jusqu'à présent avec succès pourront être mieux perçus. »

Werner Schreiner, Chargé de mission pour la coopération transfrontalière auprès de la Ministre - Présidente Malu Dreyer: « Nous vivons, au sein du Rhin supérieur, dans une zone économique et un espace de travail communs. En raison du faible taux de natalité en Allemagne et de la pénurie croissante d'experts qualifiés, le projet « Erfolg ohne Grenzen » jouera un rôle déterminant pour la prospérité de notre région dans les prochaines décennies. »

Plus d'informations sur les formations transfrontalières et le marché de l'emploi dans le Rhin supérieur

<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/economie/telechargements.html>

II. Le plurilinguisme dans le Rhin supérieur : un défi et une chance

De nombreuses initiatives et projets fructueux existent entre Bâle et Landau en faveur de l'enseignement des langues étrangères, mais il n'existait pas, jusqu'à présent, de dispositif transfrontalier dont les mesures permettraient d'augmenter durablement le nombre de francophones.

C'est pour cette raison que sera organisé à Strasbourg le 19 novembre 2015, un séminaire consacré aux méthodes et modèles appliqués d'apprentissage des langues dans le Rhin supérieur. La « Journée des enseignants du Rhin supérieur 2015 » permettra des échanges autour des méthodes innovantes et performantes d'enseignement des langues étrangères.

L'objectif est d'améliorer la connaissance fonctionnelle des langues allemande et française de part et d'autre du Rhin. Les conditions d'apprentissage en Alsace, en Rhénanie-Palatinat, dans le Bade-Wurtemberg et en Suisse doivent être communiquées en toute transparence et les exemples de bonnes pratiques échangés. La mise en réseau des structures et des personnes actives dans le domaine du plurilinguisme au sein de l'espace frontalier doit intensifier la coopération déjà étroite au sein du groupe de travail « éducation et formation ».

Nicolette Kressl, Regierungspräsidentin, rappelle que « l'intensification de la mobilité des jeunes, que nous appelons de nos vœux, nécessite une solide base linguistique et culturelle. »

La Charte du Rhin supérieur pour la promotion du plurilinguisme peut être téléchargée sous ce lien :

<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/education-et-formation/telechargements.html>

III. Le fonds jeunesse de la Conférence du Rhin supérieur : un soutien accessible en faveur des projets transfrontaliers

Le fonds jeunesse permet de soutenir les jeunes dans leur engagement politique et social et de les sensibiliser aux questions politiques.

Le fonds jeunesse existant depuis 1998, est un projet fructueux de la Conférence du Rhin supérieur. Grâce à un budget annuel de 20 000 €, des rencontres bi- et tri nationales de jeunes sont financées à hauteur de 4000 € maximum par projet.

Il n'existe pas de dispositif similaire permettant à des jeunes d'obtenir aussi rapidement et aussi simplement une aide pour le financement de rencontres transfrontalières. La préparation et la mise en œuvre communes d'actions permettent de nouer des contacts durables entre jeunes allemands, français et suisses.

« Au cours des trois dernières années, nous avons permis à plus de 4 500 jeunes allemands, français et suisses de se rencontrer. Grâce au fonds jeunesse, des amitiés se nouent, les barrières linguistiques et les frontières disparaissent » se réjouit **Werner Schreiner, Chargé de mission pour la coopération transfrontalière auprès de la Ministre - Présidente de Rhénanie-Palatinat.**

La présidente de la Conférence du Rhin supérieur, Nicolette Kressl, est convaincue « que sans la sensibilisation interculturelle requise, il ne peut y avoir d'espace de vie et de travail commun dans le Rhin supérieur ».

Plus d'informations sur le fonds jeunesse de la Conférence du Rhin supérieur :

<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/jeunesse/fonds-jeunesse.html>

Page Facebook « Jugend am Oberrhein »

<https://www.facebook.com/JugendAmOberrhein>

IV. Plateforme tri nationale pour la simplification et l'intensification de la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé

La Conférence du Rhin supérieur espère des effets de synergie par une meilleure structuration de la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé.

La coopération transfrontalière dans le domaine de la santé est déjà effective. Toutefois, les acteurs des coopérations inter-hospitalières et des zones de santé transfrontalière agissent jusqu'alors en grande partie isolément. Une base de données transfrontalières permettant la définition d'objectifs communs et la planification coordonnée d'hôpitaux pour des maladies spécifiques et le montage des projets, fait défaut.

Ces éléments portés à la connaissance du groupe de travail « santé » de la Conférence du Rhin supérieur résultent de l'échange d'expériences de la conférence tri nationale des ministères de la Santé de novembre 2014 à Baden-Baden. Pour répondre à ces défis, il a été proposé de mettre en place dans le cadre d'un projet Interreg, une structure ou une plateforme de production de données scientifiques et d'informations qui permettra l'intensification des projets de coopération ainsi que la création d'effets de synergie entre les initiatives individuelles et de réseaux afin de structurer la coopération transfrontalière en matière de santé. Le projet pourrait débuter début 2016.

« L'objectif est d'améliorer la prise en charge des patients de part et d'autre du Rhin. Pour cela il est important que la facturation soit encore plus simple pour les patients comme pour les hôpitaux. La plateforme tri nationale doit mieux structurer les coopérations déjà existantes et mettre en réseau les acteurs décisifs », selon **Nicolette Kressl, Présidente de la Conférence du Rhin supérieur.**

Plus d'informations sur la coopération dans le domaine de la santé dans le Rhin supérieur :
<http://www.conference-rhin-sup.org/fr/sante.html>